



# Augmentation des tarifs d'Énergir

## ① Pourquoi la facture des clients a-t-elle augmenté depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021?

Depuis l'automne 2021, le prix du gaz naturel (et des autres combustibles fossiles) connaît une forte hausse partout dans le monde. Cette situation résulte de la combinaison de deux facteurs :

- **la baisse de la production** de gaz naturel dans le monde depuis plusieurs années; et
- **l'augmentation de la demande** de gaz naturel liée à la reprise économique.

Cette augmentation du prix du gaz naturel survient dans un contexte où presque toutes les autres composantes de la facture des clients augmentent aussi :

- **Distribution** : + 16,6 %
- **Transport** : + 32 %
- **Équilibrage** : + 6,5 %

Cette augmentation globale des coûts se répercute directement sur la facture des clients. **Toutefois, la seule composante de la facture sur laquelle Énergir est autorisée à faire un profit est la distribution.** En effet, le bénéfice d'Énergir est réglementé et fixé à 8,9 % par la Régie de l'énergie.

Même si cette hausse des tarifs est principalement due à des facteurs externes, **Énergir a mis en place des mesures visant à réduire son impact sur ses clients.** Sans ces efforts, la hausse aurait été d'environ 23 %, plutôt que de 15,6 %.

## ② Que fait Énergir pour aider ses clients à gérer cette augmentation?

Ce n'est pas de gaité de cœur qu'Énergir augmente ses tarifs et nous sommes conscients que cette hausse peut poser des défis à nos clients; c'est pourquoi nous leur proposons plusieurs moyens d'atténuer l'effet de cette augmentation :

- Les clients admissibles peuvent s'inscrire au mode de paiements égaux, qui leur permet de répartir le montant de leurs factures sur l'année, et d'éviter ainsi de mauvaises surprises lors des factures hivernales.
- Il existe également des solutions disponibles pour les clients en situation difficile qui ne peuvent pas payer leur facture. Pour en savoir plus, ces clients peuvent communiquer avec le service à la clientèle.
- Réduire sa consommation d'énergie demeure l'un des moyens les plus sûrs de faire baisser sa facture. Pour ce faire, il existe deux solutions : les mesures d'efficacité énergétique et le remplacement des vieux appareils par des appareils plus efficaces.

## ③ Est-ce que d'autres augmentations sont à prévoir dans les prochaines années?

Énergir s'attend à ce que les tarifs augmentent de nouveau en 2023, mais dans une moindre mesure.

## ④ Est-ce que la hausse du prix du gaz naturel va permettre à Énergir d'augmenter ses profits?

Non. En vertu de la loi, Énergir ne peut réaliser de profit que sur la composante distribution de la facture, qui est réglementée et fixée à 8,9 % par la Régie de l'énergie. **Énergir facture le gaz naturel au prix qu'elle le paie et ne réalise aucun bénéfice sur cette composante.**

**Vous avez une question?** Nous avons la réponse. [energir.com/fr/questionsreponses](https://www.energir.com/fr/questionsreponses)  
Ou écrivez-nous : [Flash\\_client@energir.com](mailto:Flash_client@energir.com)